

Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 28/04/2016
Référence: BEUC-PR-2016-005

La confiance des consommateurs dans l'industrie automobile part en fumée

Les révélations choquantes sur l'industrie automobile continuent de faire les gros titres en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Vendredi dernier, cinq grands fabricants ont annoncé le rappel de 650.000 véhicules pour des problèmes d'émissions, alors que des enquêtes sur d'autres fabricants sont en cours. En parallèle, Mitsubishi a reconnu avoir manipulé les tests d'efficacité énergétique au Japon pendant plus de 20 ans.

Le BEUC et ses organisations membres aux quatre coins de l'Europe attendent des gouvernements qu'ils assument la responsabilité de cette accumulation de scandales et les exhorte à s'assurer que les fabricants automobiles respectent les lois. La firme Volkswagen doit assumer d'avoir manipulé les tests d'émissions et dédommager ses clients en Europe, comme elle vient de l'annoncer aux Etats-Unis.

Les questions sans réponses et les demi-mesures s'accumulent :

- 7 mois après que le scandale a éclaté, seul le modèle niche Amarok de Volkswagen a été mis en conformité;
- Le risque que les réparations viennent altérer la performance et la consommation des véhicules concernés ne peut pas être exclu ;
- Le rôle et les pouvoirs des autorités nationales à faire respecter les règles par les fabricants restent flous ;
- La portée des obligations légales des fabricants en termes d'émissions manque de précision.

Monique Goyens, Directrice générale du Bureau européen des Unions de Consommateurs, a commenté :

« C'est incroyable d'observer que les constructeurs se moquent tant de la lettre que de l'esprit des lois. Chaque jour voit l'apparition d'un nouveau rapport ou d'une enquête sur leurs pratiques douteuses, qu'il s'agisse de feindre une réduction de la pollution de l'air à l'aide d'un dispositif d'invalidation ou d'enjoliver l'efficacité énergétique de leurs véhicules. »

« Rien n'est fait pour contrôler les fabricants, c'est tout simplement choquant. Ces révélations jettent la lumière sur le laxisme des lois et l'échec de leur application. Les autorités publiques doivent répondre de la faiblesse patente de leur surveillance. »

« Volkswagen ne peut se contenter de traiter les propriétaires de véhicules européens comme des clients de seconde zone. Il est frappant de voir qu'aux Etats-Unis, la pression des tribunaux et des autorités a généré des résultats concrets pour les consommateurs américains alors qu'en Europe, les automobilistes se retrouvent sans possibilité de recours et sans volonté politique de corriger cette situation.»

Le BEUC et ses membres exigent que :

- Les gouvernements européens publient toutes les informations en leur possession concernant les tests supplémentaires effectués ainsi que les différences possibles avec les limites légales d'émissions de CO₂ ;
- Volkswagen informe correctement les propriétaires au sujet du délai de rappel des véhicules concernés et des implications possibles sur la performance ou les émissions de leur voiture.
- les propriétaires européens reçoivent un juste dédommagement pour avoir été trompés sur les émissions et la consommation de leurs véhicules ;
- la proposition de révision du règlement européen sur l'approbation et la surveillance des véhicules soit adoptée au plus vite, notamment au vu du rôle accru que joue la Commission européenne dans le déroulement des inspections supplémentaires.

FIN

Bureau Européen des Unions de Consommateurs AISBL | Der Europäische Verbraucherverband

Rue d'Arlon 80, B-1040 Brussels - Tel. +32 (0)2 789 24 01 -

press@beuc.eu - www.beuc.eu - www.twitter.com/beuc

EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45



This press release is part of an activity which has received funding under an operating grant from the European Union's Consumer Programme (2014-2020).